

Pour toute question concernant le forfait mobilités durables, il convient de vous adresser aux bureaux de gestion ou services suivants :

Rectorat

Coordination Paye

RECTORAT - CS 87703 31077 TOULOUSE cedex 4	
Public : Enseignants Agrégés et certifiés des disciplines suivantes : Langues, Lettres, Histoire Géographie,	DPE1
Public : Agrégés et certifiés des autres disciplines	DPE2
Public : Professeurs d'EPS, CE EPS, PLP, AE, PEGC, personnels d'éducation et d'orientation	DPE3
Public: Enseignants non-titulaires, personnels contractuels d'éducation et d'orientation, assistants étrangers	DPE4
Public : Enseignants du 1 ^{er} degré	DPE6
Privé sous contrat : Enseignants du 1er degré (tout département)	DEP1
Privé sous contrat : Enseignants du sd degré	DEP2
Personnels d'inspection, de direction et personnels administratifs de catégorie A	DE
Personnels administratifs et ITRF de catégorie B et C	DPATE2
Personnels ITRF catégorie A, personnels médico-sociaux	DPATE3
Personnels non titulaires	DPATE4
Personnels pour l'accompagnement du handicap (AESH) Assistants d'éducation (AED) dont la rémunération est gérée par le rectorat (à vérifier sur le bulletin de salaire)	DPAS
HORS RECTORAT	
	Etablissement(s) mutualisateur (s) : - Lycée Déodat de Séverac Toulouse :
Assistants d'éducation (AED)	dpts 09, 31, 32, 65 - Lycée Rascol Albi : dpts 12, 46, 81, 82